



# Randonnée sur les hauteurs d'Iraty

**Les 25 et 26 novembre 2017**

Pour la première année et après de nombreuses négociations l'équipe de l'association Eusquadi a réussi à avoir l'autorisation d'organiser une randonnée ouverte aux motos quad et ssv (dans la limite de 150 participants) sur les hauteurs d'Iraty au Pays Basque.

Vous aurez le plaisir de rouler sur un site magnifique en zone natura 2000. Une boucle d'environ 60 kms sera faite le samedi après midi et une autre le dimanche matin. Le repas du samedi soir et le petit déjeuner du dimanche matin seront compris avec le prix d'engagement.

Avec le partenariat des chalets d'Iraty, les chalets ont été bloqués pour ce week-end afin de vous permettre de réserver un logement pour la nuit du samedi au dimanche (camping fermé)

Pour connaître les tarifs des différents chalets, se rendre sur le site [www.chalets-iraty.com](http://www.chalets-iraty.com) et pour réserver **uniquement par téléphone au 05.59.28.51.29.**

Vous comprendrez bien que pour pouvoir perpétuer cette randonnée, il est important de garder notre partenariat avec les chalets d'Iraty. Pour cela il serait bien que les chalets soient loués, sans quoi notre partenaire n'y trouvera pas l'intérêt de recommencer les années suivantes et nous refusera les autorisations. \*

Nous espérons avoir retenu votre attention et sollicitons votre compréhension .

Cordialement

l'équipe Eusquadi

# Règlement de la randonnée d'Iraty

Article 1. : La randonnée *d'iraty* organisée par l'association eusquadi n'est en aucune façon une Course et une compétition sportive. L'idée de vitesse en étant totalement exclue, elle ne donnera lieu en aucun classement ni aucune remise de prix.

Article. 2. : Les motos, quads et SSV devront être obligatoirement homologués, assurés (pilote et passager) et équipés d'accessoires respectant les normes européennes en vigueur.

Article 3. : Les pilotes devront posséder un permis de conduire en cours de validité pour le véhicule conduit. Le pilote s'engage à posséder sur lui tout le long de la randonnée son permis, sa carte grise et son assurance.

Article 4. : Tous les véhicules effectuant cette randonnée devront être équipés d'un éclairage en état de marche, d'un système de freinage opérationnel, d'un échappement respectant les normes en vigueur (des contrôles pourront être effectués) et des pneumatiques d'un état très correct.

Article 5. : Chaque participant s'engage à être en règle par rapport à la réglementation, à respecter le code de la route, le code de l'environnement et du milieu naturel et la propriété d'autrui et à porter tous les équipements de sécurité obligatoire. La randonnée n'est pas prioritaire sur les routes ouvertes à la circulation"

Article 6. : Des contrôles d'alcoolémies pourront être effectués, en cas de résultats positifs le participant se verra exclue de la randonnée.

Article 7. : Chaque participant s'engage à respecter les organisateurs, les autres pilotes et accompagnateurs et à porter assistance à toutes personnes en difficultés.

Article 8. : Chaque participant reconnaît ne pas pouvoir exercer à l'encontre de l'association eusquadi, des maires des communes traversées ou des propriétaires des terrains traversés et des chemins empruntés, aucun recours ou action à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à la participation à ces journées du 25&26 novembre 2017. Chaque randonneur doit être titulaire d'une responsabilité civile.

Article 9. : Le parcours de la randonnée est autorisé uniquement les 25&26 novembre 2017. Toute personne utilisant ce parcours un autre jour, le fait sous sa seule responsabilité et s'expose à d'éventuelle poursuite judiciaire de la part de la mairie des communes traversées ainsi que des propriétaires des terrains privées.

Article 10. : Chaque participant à la randonnée empruntera le parcours sous sa seule et unique responsabilité selon une allure prudente.

Article 11. : La personne ne respectant pas ce règlement sera exclue du parcours. Dans le cas de détériorations voir de dégâts elle devra réparer voir rembourser le préjudice causé.

Article 12. : Toutes les personnes inscrites et qui ne viennent pas, verrons leur chèque déposé sauf si elles préviennent avant le mercredi précédent la randonnée.

## Article 13: l'utilisation de GPS est interdite

Je soussigné(e) .....déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à respecter ce règlement durant l'intégralité de la randonnée.

Signature précédée de la mention 'Lu et approuvé'

# BULLETIN D'ENGAGEMENT 2017

## Iraty 25 & 26 Novembre 2017

CATEGORIE :                      QUAD 4X2      QUAD 4X4      SSV                      MOTO

MARQUE :                      MODEL :                      CYLINDREE :

IMMATRICULATION                      N° CARTE VERTE

INFOS PILOTE :

                    NOM :                      PRENOM :

CO PILOTE :

                    NOM :                      PRENOM :

ADRESSE :

                    Tel portable :

                    Adresse mail :

Je souhaite prendre l'engagement :

Sortie du samedi 25/11 avec le repas du soir et la sortie du dimanche 26/11 matin et un petit déjeuner léger le dimanche matin

Le montant est de 50€ pour un pilote ou 70€ pour un pilote et le co-pilote

Je joins un chèque d'un montant                      €uros  
(avec une enveloppe timbrée)

En signant je m'engage à respecter le règlement particulier de la manifestation ainsi que les prescriptions du code de bonne conduite.

Si vous faites partie d'un groupe merci de le préciser :

**Impératif : les pneus doivent avoir des crampons en très bon état et chaque participant doit prévoir son essence pour 2 jours et une sangle de remorquage.**

Date & Signature :

Si vous souhaitez un hébergement, merci de vous rapprocher des Chalets d'Iraty



Seules les demandes d'engagement accompagnées d'un chèque du montant total et d'une enveloppe timbrée pour le retour de la convocation seront acceptés.

(chèque à l'ordre de EUSQUADI)

Clôture des inscriptions le 15 novembre 2017 dans la limite des places disponibles

Association EUSQUADI. Maison ETCHARTIA, 64130 AUSSURUCQ

Téléphone : 06 84 94 23 56